

FRANÇOISE  
BARTEAU

8A  
33

# les romans de Tristan et Iseut

introduction  
à une lecture plurielle

arousse  
*université*

COLLECTION



LES ROMANS DE  
TRISTAN ET ISEUT

Introduction à une lecture  
plurielle

FRANÇOISE BARTHELEMY

035

807

62129

(6)

**collection L**

*dirigée par Jean-Pol Caput  
et Jacques Demougin*

LIBRAIRIE

11, rue de Valenciennes 75013 Paris

Collection 1

Part 1 of 1

1998-1999

# LES ROMANS DE TRISTAN ET ISEUT

introduction à une lecture  
plurielle

par

FRANÇOISE BARTEAU

*Assistante à l'Université  
de Paris III*

DL • 16 1 1973 - 00589

LIBRAIRIE LAROUSSE

17, rue du Montparnasse et 114, boulevard Raspail, Paris-VI<sup>e</sup>

# LES ROMANS DE TRISTAN ET ISEUT

introduction à une lecture  
plurielle

FRANÇOIS BARTHÈLE

Éditions de la Librairie Larousse  
10, rue de la Harpe, 75001 Paris



© Librairie Larousse, 1972.

Librairie Larousse (Canada) limitée, propriétaire pour le Canada des droits d'auteur et des  
marques de commerce Larousse. — Distributeur exclusif au Canada : les Editions Françaises Inc.,  
licencié quant aux droits d'auteur et usager inscrit des marques pour le Canada.

## Avant-propos

L'ouvrage qu'on va lire a un caractère purement expérimental : il n'a pas la prétention d'être autre chose qu'un essai.

Il s'agit de présenter un certain nombre de lectures possibles — de « lisibilités », si l'on préfère — des principaux textes français relatifs à la légende de Tristan et Iseut. Autrement dit, nous nous proposons de montrer ces textes selon un éclairage réalisé sous des angles différents, afin d'obtenir plusieurs « lectures » qui, combinées et superposées, représenteront un premier pas vers un essai de lecture, non pas « totale », ce serait naïf, mais « totalisante ».

Dans la pratique, on s'apercevra que le « système d'approche multi-angulaire »<sup>1</sup> appliqué au *Tristan* de Béroul, à celui de Thomas, à la *Folie Tristan* dite d'Oxford, pour ne citer que ceux-là, a permis de mettre à jour une « lecture » dialectique, inspirée par l'étude du contexte politico-socio-économique, une autre « lecture » orientée d'après quelques principes de la psychanalyse de Freud et de ses successeurs plus ou moins dissidents, une autre encore d'après la phénoménologie bachelardienne. Nous ne dissimulons pas que cela a été fait en toute subjectivité — mis à part naturellement l'indispensable travail d'érudition, encore que lui non plus ne soit pas à l'abri de toutes sortes de contingences —, en toute relativité, puisque nous ne pouvons nous affirmer qu'en tant qu'individu « en situation » dans un monde donné, lui-même en devenir permanent. Les systèmes de lisibilité proposés demeurent donc ouverts et destinés à stimuler l'imagination du lecteur qui, nous l'espérons, aura du coup envie de découvrir d'autres « lisibilités ». En de telles conditions, il va de soi que les schémas de « lectures possibles » obtenus par les modes d'investigation énoncés ci-dessus renferment une part de « vérité » — le

---

1. L'expression est de Pierre Barbéris, in *Littérature et Idéologies*, Colloque de Cluny II.

simple fait d'avoir pu les établir prouve qu'ils sont bien le reflet d'une logique, manifeste ou interne, mais discernable en tout cas, des textes considérés : on ne construit pas quelque chose « ex nihilo » —, mais aussi une part d' « erreur »; nous voulons dire par là que des schémas proposés par un individu « hic et nunc » ne sauraient rendre compte de la complexité, plus précisément du degré d'opacité d'un texte donné. « Opacité » est d'ailleurs encore un terme impropre : parlons plutôt du caractère obstinément rebelle d'une œuvre qui ne se laisse pas réduire à « un » ni même à « des » « sens », manifestes ou cachés, mais qui est polysémie obstinément scintillante et finalement irréductible parce qu'elle se crée elle-même en permanence<sup>2</sup>. Bref, le lecteur ne s'étonnera pas de nous voir contester nous-même, au fur et à mesure que nous les présentons, nos schémas de lisibilité. Naturellement, chaque schéma est à considérer tout à la fois « en-soi » et « en-situation », le détail ne prenant son relief que par rapport à l'ensemble. Nous espérons qu'en même temps le lecteur aura le sentiment d'une « progression » du tout, le sentiment que « cela avance » et que simultanément « cela s'améliore ». Nous voulons dire par là que les schémas deviennent plus complexes au fil des pages, afin de « mimer » par le jeu de l'écriture la lecture qui se veut « totalisante ». C'est en cela que cet ouvrage représente un « système ouvert », ouvert à l'imagination et à la sensibilité de tout lecteur... tout comme les textes eux-mêmes (mais simplement à un échelon beaucoup plus modeste).

Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans les problèmes théoriques et méthodologiques que de nombreux textes récents ont excellemment posés et discutés<sup>3</sup>. Nous nous bornerons à indiquer le plus brièvement possible les travaux que nous avons utilisés directement, en cherchant non à innover, mais à transposer sur le plan de la pratique, ceci afin d'éclairer les processus d'élaboration de nos schémas<sup>4</sup>.

---

2. « Un texte dans son signifiant est l'inconscient du langage. Il fait ceci qu'il dure, et on ne peut pas en épuiser le pourquoi. Sa connaissance est infinie » (H. Meschonnic, *Pour la Poétique*, p. 173, dans la définition de la « forme/sens »).

3. Rappelons que J. Kristeva considère que le langage poétique est non pas « déviation du langage normal », mais qu'il réalise pratiquement la « totalité » (l'« infini ») du code dont le sujet dispose (*Semeiotike, Recherches pour une Sémanalyse*, Paris, Éd. du Seuil, 1969). Conception qui implique un renouvellement méthodologique des modes d'appréhension des textes, dont H. Meschonnic essaie de circonscrire les tendances : « Le principe de travail qui de plus en plus se dégage des recherches [...] est : partir de l'œuvre tout entière comme système générateur de formes profondes. La seule démarche fructueuse est la lecture/écriture » (*op. cit.*, p. 33).

4. Outre les articles et ouvrages précédemment cités, on se reportera à des articles parus dans *Langue Française* (notamment dans le n° 9 : « La Description Linguistique des Textes Littéraires »), dans *Langages* (n° 12 : « Linguistique et Littérature »), et aux publications de J. Kristeva : par exemple dans *Théorie d'ensemble*, collection « Tel Quel », « La Sémiologie comme science critique » et « Problèmes de la structuration du texte »; ou encore, in *Littérature et Idéologie*, Colloque de Cluny II, « Idéologie du discours sur la Littérature », p. 124.

Notre ouvrage est bâti sur l'opposition première « lisibilité/illisibilité ». Par « lisibilité », nous entendons le « plaisir » de découvrir dans un texte donné les connaissances et les valeurs *autorisées* par telle domination idéologique, découverte ou redécouverte — peu importe que cette démarche ait valeur initiatique, ou qu'elle soit répétition quasi sacrale d'une découverte antérieure — de ce qui est éminemment recevable par la société, par chaque lecteur. La lisibilité, c'est alors pour le lecteur, désireux « d'atteindre et de posséder une signification ultime et immuable »<sup>5</sup>, l'acte de posséder, grâce au langage « usuel » perçu dans le texte, le Savoir, la connaissance unique dont le texte n'est que le vêtement et le porte-voix, en un mot *le « Sens »*; avec et par « le Sens », tout ce qui est du ressort du « code » — linguistique, moral, idéologique — accessible à chacun, et par là-même destiné à assurer chaque être « conscient et raisonnable » de sa « bonne » compréhension du code, donc de son appartenance au cadre idéologique qui sous-tend le code en question. L'objet de notre deuxième chapitre est de présenter la « lisibilité » que nous nous sommes efforcée — avec toutes les difficultés inhérentes aux textes médiévaux; nous y reviendrons plus loin — de « reconstituer » historiquement dans le premier chapitre.

Pour l'« illisibilité », nous utilisons tout d'abord les définitions qu'en donne J.-L. Baudry<sup>6</sup> : « L'illisibilité, c'est le point fort de la lecture, l'obstacle que celle-ci doit vaincre, la surface résistante sur laquelle vient buter et se manifester la force inerte de l'idéologie, ce qu'une société éparse en chaque individu ne doit pas lire, ne peut pas lire. [Il y a] illisible... obligatoirement dans le texte de la fiction, c'est-à-dire précisément dans un texte qui fait jouer immédiatement tout ce sur quoi porte inconsciemment "l'écriture générale"<sup>7</sup>, par exemple les articulations des propositions, les glissements et les répétitions des mots, tous ces *écarts*<sup>8</sup> de langage qui ont été isolés et théoriquement produits par Freud comme effet de l'inconscient. Ce texte est d'autant plus irrecevable par la société, par chaque lecteur en

---

5. Cf. Jean-Louis Baudry, « *Écriture, Fiction, Idéologie* », p. 140, in *Théorie d'Ensemble*, collection « Tel Quel ».

6. J.-L. Baudry, *op. cit.*

7. Par « écriture générale », on entend production du langage « usuel » dont il était question ci-dessus; c'est le style « universel reportage », pour reprendre la plaisante expression de J.-L. Baudry.

8. C'est nous qui soulignons. Par ailleurs, il convient de signaler que tout ce passage est reproduit « in-extenso » afin d'aider le lecteur à comprendre sur quels principes s'appuie la méthode de travail qu'il va trouver appliquée dans le courant de cet ouvrage. Mais il est bien évident que, dans le cas particulier des textes médiévaux, et, a fortiori, de ceux qui concernent la légende de *Tristan et Iseut*, il paraît difficile, pour ne pas dire impossible de pratiquer rigoureusement une étude linguistique portant sur « les articulations des propositions, les glissements, etc... » étant donné — entre autres raisons, mais surtout : 1° que l'Ancien Français est une langue morte; 2° le caractère fragmentaire des textes qui nous sont parvenus.



lequel vit inconsciemment le (ou les) code de langage qui assure la domination idéologique d'une classe, qu'il désigne l'interdit, et montre les limites sans lesquelles le code ne pourrait pas fonctionner ». Conception qui, on le voit, fait de l'écriture de fiction une chose aussi peu « innocente » que l'est la vie même, et cela même si elle contient le langage de l' « innocence » : « elle est liée au langage "usuel" par un rapport nécessaire ». Tout ceci conduit, semble-t-il, J.-L. Baudry à penser que, si l'écriture de la fiction « doit s'apparenter à un genre littéraire, c'est du roman qu'elle va relever, et non de la poésie » : parce que la poésie (au sens banal du terme), lorsqu'elle est marquée par l'idéalisme moral et métaphysique, se présente comme « innocente », c'est-à-dire comme ayant bien à elle son langage (généralement « noble »), son autarcie économique qui la coupe de la réalité — « innocente » et « coupable » — qu'appréhende le lecteur, qui en fait la quintessence lénifiante d'une expérience qui n' « engage » pas réellement celle du lecteur. Tandis que le roman, lui (également au sens banal du terme), est de prime abord inscrit dans la réalité, dans le langage de la réalité. Il est donc non « à l'extérieur de la loi », mais luttant contre elle de l'intérieur, révélant par « l'effet d'une parole qui se voudrait "innocente" — celle, musicalement parlant, qui est accordée au langage "usuel", "liée à lui par un rapport nécessaire" — le jeu du désir qui est en elle, la ruse, les détours, et le roulement du désir dans le système de la loi ». Bref, pour le roman non plus, il ne saurait être question de fuir la « culpabilité ».

Il se peut qu'en fait nous ne suivions que de loin le propos de J.-L. Baudry. Il se peut aussi que, telle que nous l'avons présentée, l'opposition entre roman et poésie « récupérés » soit légèrement forcée, voire partiellement inexacte, mais il n'importe guère. Disons qu'elle est commode, et, même si la notion de « genre littéraire » ne signifie pas grand-chose ou tout autre chose à l'époque qui nous intéresse (XII-XIII<sup>e</sup> siècles), à un premier niveau, les textes que nous allons étudier en tant que « romans coupables », inscrits dans la réalité (aspect historique de la légende — ce qui correspond à la première lisibilité : chapitre II), nous apparaîtront aussi en tant que « poésie innocente », parce que récits d'une aventure exceptionnelle, donc « irréaliste » (aspect légendaire et mythique de l' « histoire » — ce qui correspond à une deuxième lisibilité : chapitre IV). Assez curieusement, — nous tenterons d'expliquer pourquoi — c'est à partir du concept d' « innocence » que les choses se compliquent : au même niveau que précédemment (au premier), l' « innocence » est ressentie d'abord comme *écart* par rapport à la « culpabilité » décrite dans la première lisibilité. Autrement dit, c'est la « culpabilité » qui est ressentie comme « norme » dans l'univers « romanesque » de ces textes relatifs à la légende de *Tristan et Iseut*. Cet écart, ou plutôt ces séries d'écarts sont naturellement traduites par le texte écrit (sinon, il n'aurait pas été possible de les dépister). Afin d'en identifier quelques-unes, dans le

chapitre III, on trouvera une description structurelle sommaire des œuvres considérées. Comme il est logique, il conviendra de tirer alors les premières conclusions de la description qui précède : c'est là l'objet du chapitre IV qui offre une deuxième lisibilité (celle de l'« innocence »). Étant simplement le développement d'un bilan provisoire, cette deuxième lisibilité, bâtie à grands traits, consiste essentiellement à prendre le contre-pied de la première. On pourrait dire que, par rapport à celle-ci, elle est une « anti-lisibilité » au sens strict du terme.

Par la suite, il va s'agir d'« évaluer » ces écarts : dans la pratique, cela consistera à cesser de les voir en tant que tels, et à les considérer (à ne les considérer que) comme « productions de sens », ce qui permet de dépasser l'antithèse sommaire qu'offraient les deux premières lisibilités, et de construire des séries (assurément « infinies » ; cet ouvrage ne fait qu'en ébaucher un nombre bien restreint) de lisibilités « subversives » par rapport au couple premier de lisibilités antithétiques.

Pour préciser ce que nous entendons par « production de sens » et par « subversivité », il n'est pas inutile de rappeler :

1° La distinction opérée par Julia Kristeva entre « géno-texte » et « phéno-texte »<sup>9</sup> : distinction qui a pour but de contribuer à définir les modalités selon lesquelles on peut envisager le texte comme « un processus de production de sens », au lieu de le considérer — comme il est pratiqué d'ordinaire — en tant que « produit fini », en tant que structure déjà faite, et immuable. A partir de cette vision des choses, l'opération d'appréhension du texte se situe entre deux niveaux d'abstraction :

a) le « phéno-texte », « phénomène » textuel, c'est-à-dire l'« objet de connaissance », « hic et nunc », considéré en tant que « pratique signifiante particulière », champ de recherche, « ouvert comme une scène » pour que l'on y examine comment s'y fait le sens, avec le sujet et dans l'histoire, « afin de distinguer ce qui est produit de ce qui est productivité »<sup>10</sup> ;

b) le « géno-texte » qui, lui, se situe à un niveau d'abstraction plus élevé. On peut tenter de le définir en disant qu'il opère avec des catégories analytico-linguistiques en tant que « modèle » hypothétique de séquences significatives qu'il forme, et qu'à des stades divers il transforme, pour que s'échafaude en dernier ressort le « phéno-texte ». Il importe de souligner le fait que « géno-texte » et « phéno-texte »

---

9. Là encore, pour plus d'approfondissement et de détail, il convient de renvoyer le lecteur aux articles et ouvrages déjà cités. Pour une bibliographie d'ensemble, voir celle de *Théorie d'Ensemble*, op. cit., p. 413. En particulier, nous prenons le mot « texte » généralement au sens d'« objet de connaissance » et le mot « écriture » au sens courant (le fait d'écrire ce que « je » vais percevoir comme « phéno-texte », ou le résultat de cette « action »), ce qui est évidemment très insuffisant. Pour une discussion de ces termes, on pourra consulter l'article de Ph. Sollers, in *Théorie d'Ensemble* : « Niveaux sémantiques d'un texte moderne ».

10. Cf. *Langue Française*, n° 7, p. 72.

sont — et sont seulement — des concepts. Ce qui compte, ce qui est fructueux, c'est le va-et-vient entre ces deux niveaux d'abstraction qui sont comme des frontières mouvantes, en deçà et au-delà desquelles se situerait l'objet de connaissance-texte<sup>11</sup>; car ce va-et-vient se peuple d'« engendrements signifiants » : issus du phéno-texte qu'ils ont analysé, critiqué (ce qui implique à la fois une déconstruction et une reconstruction du phéno-texte), ils sont utilisés comme éléments de reconstruction du géno-texte dans une opération de « lecture/écriture », pour, à leur tour, ramener au phéno-texte appréhendé dans une nouvelle opération de « déconstruction/reconstruction » différente de la première, car modifiée par les données nouvelles acquises entre temps — qui, à son tour, renvoie au géno-texte ... etc. C'est une démarche qui mime le mouvement d'une spirale sans fin, ou, comme dit J. Kristeva, « d'un cercle qui ne se referme pas, dont la fin ne rejoint pas le commencement, mais le rejette, le fait basculer, et s'ouvre à un autre discours, c'est-à-dire à un autre objet, et à une autre méthode »<sup>12</sup>.

2° La théorie du langage poétique élaborée par J. Kristeva<sup>13</sup> : celui-ci n'est pas « une déviation du langage normal » (conception traditionnelle), ce n'est qu'en lui que « se réalise pratiquement la "totalité" du code dont le sujet dispose »<sup>14</sup>. Avec cette « totalité », il y a, semble-t-il, « subversivité » latente, dépassement continu non seulement à l'égard de ce qui est simplement manifesté sur le plan du phéno-texte, mais le phéno-texte étant lui-même « pratique signifiante », « structurant continu », il y a « subversivité » à l'égard d'elle-même, manifestée dans l'opération indéfinie « déconstruction/reconstruction » ; ce qui devrait justifier l'auto-contestation permanente que nous avons tenté de pratiquer à l'égard de nos schémas de lisibilité.

A la lumière de ces données nous pouvons tenter un premier dépistage de quelques-uns des éléments appartenant à la « totalité » dont parle J. Kristeva : ainsi se définira l'objet de la seconde partie de cet ouvrage.

Nous aurions voulu repérer nettement quelques-uns de ces « engendrements signifiants » (ou « productions de sens ») qui permettent — à des niveaux divers — l'articulation du phéno-texte avec le géno-texte et réciproquement. Dans la pratique, nos ambitions sont plus modestes qu'il ne pourrait paraître à la lecture des pages qui

11. Rappelons que chez J. Kristeva, comme le fait remarquer Thomas Aron, on trouve affirmée nettement la parenté entre la structuration du texte et celle du rêve : le phéno-texte (tel le « contenu manifeste ») se déroule comme manifestation précisément, comme « production » du géno-texte (le « contenu latent »).

12. Voir l'important article de J. Kristeva in *Théorie d'Ensemble*, op. cit., intitulé « La Sémiologie comme science critique ».

13. Cf. in *Tel Quel*, n° 29 : « Pour une Sémiologie des paragrammes ».

14. *Ibid.* Poursuivons cette citation : « Dans cette perspective, la pratique littéraire se révèle comme exploration et découverte des possibilités du langage; comme activité qui affranchit l'homme de certains réseaux linguistiques [...] ».

précèdent. Ce que nous croyons avoir atteint, c'est plus une approche, une « information »<sup>15</sup> portant sur quelques « productions de sens », qu'une étude de ce qu'elles sont en elles-mêmes; nul doute qu'il ne reste une tâche considérable à accomplir ... mais il faut tenir compte également des difficultés propres à l'étude des textes médiévaux.

En effet, consacrer ses efforts à l'étude des textes qui comptent parmi les plus anciens monuments d'une littérature, c'est sans aucun doute ajouter à la complexité d'une entreprise déjà bien ardue lorsqu'il s'agit d'œuvres plus proches de nous, appartenant à des époques historiquement mieux connues, écrites par des auteurs plus aisément identifiables et qui se sont exprimés dans une langue « vivante » par rapport à celle dont use le critique. Et pourtant, l'accumulation de handicaps réels — textes pratiquement anonymes, difficultés à « recréer » le contexte économique-social, les courants de pensée au milieu desquels ils ont été élaborés, manuscrits dans un état plus ou moins déplorable, difficultés linguistiques souvent grandes — peut, en dépit des apparences, présenter quelques avantages : car le critique, contraint de se battre avec son texte — et pratiquement rien que son texte —, est bien obligé de faire « peau neuve ». Faute de « matière », il tombera moins facilement dans les vieilles controverses : pour ou contre la biographie? la psychologie? l'histoire littéraire? etc. Dans le rôle modeste et difficile du lecteur à la fois naïf et aux aguets, il devra apprendre à se servir aussi d'outils conceptuels autres que ceux mis à sa disposition par une longue tradition de la critique littéraire. Il n'y a donc pas de paradoxe à affirmer qu'en définitive il est bénéfique d'être acculé à prendre « une résolution héroïque ou désespérée! Armé seulement de quelques résidus d'érudition, relire simplement le fragment de manuscrit 2171, tel que le temps nous l'a livré, mutilé, énigmatique, émouvant »<sup>16</sup>.

Cet ouvrage ne cherche donc nullement à « restituer » la légende (Bédier est allé en ce sens, semble-t-il, aussi loin qu'il était possible), non plus qu'à reprendre une fois de plus la question des « sources » ou qu'à établir entre les textes des comparaisons trop souvent artificielles et hasardeuses. Nous considérerons les textes comme autant

---

15. Dans le glossaire qui se trouve à la fin de *Pour la Poétique*, d'Henri Meschonnic, *op. cit.*, le lecteur consultera les articles consacrés aux termes « information », « signe », « texte ». Il y est dit en particulier : « L'information est le degré zéro de la "valeur". Chaque élément d'un texte peut être à la fois information et signe. Il peut y avoir information sans qu'il y ait signe; la réciproque n'est pas vraie [...] il peut y avoir signe sans qu'il y ait valeur... Le "texte" est l'ensemble des conflits qui existent à différents niveaux entre signe et "littérarité..." La "valeur" est un élément du signe autant que du texte, en tant que signe et texte sont inséparables dans l'œuvre. Elle est à son degré plein au niveau de la littérarité » (définie elle-même comme « une configuration d'éléments réglée par les lois d'un système »).

16. Le manuscrit 2171 est celui — unique en son espèce — qui nous transmet le *Tristan* de Béroul. La citation est tirée de l'article, intitulé « La légende de Tristan par Béroul et Thomas », qu'a publié P. Le Gentil, in *Romance Philology*, VII (1953-1954). Il sera souvent fait référence à cette étude dans le courant de notre livre.

de « blocs », car chacun d'eux a une originalité très marquée et mérite par conséquent de faire l'objet d'une étude particulière. Si, de ce fait, le travail réalisé paraît quelque peu « éclaté », le lecteur voudra bien ne voir là qu'une plus grande fidélité à la légende, si l'on considère l'état dans lequel elle nous a été transmise ... Inconvénient corrigé par les dénominateurs communs que les méthodes d'investigation pratiquées nous ont permis d'appliquer.

En résumé, nous espérons qu'au terme de cet ouvrage — qui ne peut en avoir — le lecteur sera plus persuadé de l'irréductibilité de l'objet-texte en tant que « pratique signifiante ». Certes, ce livre n'est qu'une ébauche, un premier pas dans le sens d'une « lecture totalisante », ce n'est pas encore à proprement parler une « lecture/écriture »<sup>17</sup>, au sens où l'entend Henri Meschonnic. Mais Rome ne fut pas bâtie en un jour...

*Cet ouvrage a été présenté comme thèse de doctorat d'université sous la direction de M. Pierre Le Gentil. Qu'il trouve ici l'expression de nos remerciements pour la bienveillance avec laquelle il a suivi l'élaboration de ce travail.*

---

17. In *Pour la Poétique*, *op. cit.* Pour permettre au lecteur de voir les questions méthodologiques abordées dans cet avant-propos sous un autre jour, mais dans un esprit finalement assez proche, il est bon de rappeler la définition donnée par H. Meschonnic de cette méthode de travail : « une lecture qui vise à transformer dans et par les textes, la pensée d'entrée discontinue... — car l'entrée dans des langages-systèmes (des textes) se fait nécessairement avec les outils conceptuels du discontinu; au départ, il n'y en a pas d'autres — ... en une pensée de l'unité, du continu, prise au fonctionnement de l'écriture... ».





# Le développement de la légende littérature et civilisation

## Préliminaires

Il n'est pas question d'écrire ici un traité d'Histoire. Il s'agit simplement de « rafraîchir » la mémoire du lecteur en lui offrant une sorte de tableau synoptique des structures économiques, sociales, et des mentalités qu'elles impliquent, lorsqu'on peut en trouver un écho — même très affaibli — dans le développement littéraire de la légende de Tristan et Iseut. Pour brosser ce tableau, qui doit être le premier « outil conceptuel » permettant l'élaboration du premier schéma de lisibilité, il a fallu tenir compte des difficultés que nous analysons ci-dessous.

## La datation des textes

C'est une tâche ardue, même si les approximations obtenues paraissent bien insuffisantes au lecteur moderne<sup>1</sup>. Quoiqu'il en soit, voici les chiffres et les dates dont il faut se contenter :

a) Pour le *Tristan* de Béroul, le plus ancien, semble-t-il, des textes qui nous ont fourni un état de la légende, l'approximation de la date vers laquelle apparaît l'œuvre est de l'ordre d'une quarantaine d'années, soit entre 1150 et 1195.

b) Pour le *Tristan* de Thomas, on dispose de « dates assez sûres,

---

1. Pour avoir quelque idée de la complexité des discussions auxquelles ces questions donnent lieu, nous renvoyons le lecteur aux préfaces qu'ont écrites les éditeurs modernes des textes cités ci-dessus, et plus commodément, au petit livre de G. Bianciotto, *Les Poèmes de Tristan et Iseut* (Nouveaux Classiques Larousse) qui, bien souvent, complète cet ouvrage, tant par les extraits qu'il cite et traduit que par les problèmes qu'il traite.



mais encore trop éloignées pour situer chronologiquement ce poème »<sup>2</sup>, en particulier par rapport au *Cligès* de Chrétien de Troyes et aux *Lais* de Marie de France. Ces dates sont 1170 et 1190.

c) « L'auteur de la *Folie Tristan*, dite d'Oxford, avait entre les mains au cours de son travail un manuscrit du poème de Thomas » nous dit J. Bédier<sup>3</sup>. On est donc fondé à admettre que ce texte, qu'il soit de Thomas lui-même ou d'un romancier connaissant parfaitement l'œuvre de Thomas, se situe aux alentours de 1190. La *Folie Tristan*, dite d'Oxford, est elle-même le remaniement d'un texte connu sous le titre la *Folie Tristan*, dite de Berne, qui traite le même épisode de la légende et qui serait pratiquement contemporain<sup>4</sup>.

d) Aux textes déjà cités, il faut ajouter le *Lai du Chèvrefeuille*, de Marie de France (vers 1160) et le *Roman de Tristan en prose* (premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle)<sup>5</sup>.

Bref, c'est d'une fraction de l'Occident chrétien entre 1150 et 1200 qu'il va être question dans ce premier chapitre. Encore faut-il décider de quelle fraction, géographiquement et politiquement parlant, ce qui nous amène à la seconde difficulté.

## La détermination du cadre naturel et humain, toile de fond des textes

Malgré ce qui a été dit dans l'avant-propos, nous sommes ici obligés de considérer un instant la question des sources. Il n'est pas douteux : que la Légende de Tristan et Iseut ait des sources celtiques, selon toute vraisemblance un « archétype gallois », comme l'assure Jean Markale qui s'appuie pour étayer sa démonstration sur des arguments tout à fait probants<sup>6</sup>; que plus précisément, elle soit « originaire d'Irlande, puis, ayant passé par plusieurs stades, se soit chargée d'éléments bretons (gallois, corniques et armoricains) avant de se stabiliser sous la plume des trouvères anglo-normands, Bérout et Thomas »<sup>7</sup>. De toute façon, ce n'est que le sort de la Légende sur le continent qui nous préoccupe ici.

D'autre part, comme le dit G. Bianciotto (*op. cit.*, p. 15), « la langue de Bérout le localise en Normandie orientale, dans une région sans doute assez proche du domaine francien ». La langue de Thomas,

2. Cf. G. Bianciotto, *op. cit.*, p. 17.

3. Joseph Bédier, *Le Roman de « Tristan » par Thomas*, Paris 1905, t. II, p. 80.

4. Pour plus de détails, cf. Bianciotto, *op. cit.*, p. 16-20.

5. Et bien sûr, à titre indicatif, toutes les traductions ou imitations étrangères : la version d'Eilhard d'Oberg, vers 1170, d'après le texte de Bérout; la *Tristan Saga* norroise et le *Tristan und Isolde* de Gottfried de Strasbourg (premier quart du XIII<sup>e</sup> s.); les adaptations plus récentes, l'une anglaise (*Sir Tristrem*), l'autre italienne (*la Tavola Ritonda*).

6. Jean Markale, *l'Épopée celtique en Bretagne*, p. 215.

7. Voir aussi de J. Markale, *l'Épopée celtique d'Irlande*.

elle, présente bien des particularités « propres à l'Anglo-Normand, tout en demeurant assez proche du Francien » et il en est de même, naturellement pour la *Folie Tristan* d'Oxford, dont il se pourrait bien que l'auteur ne fût autre que Thomas. Si l'on veut tenir compte tout à la fois de l'environnement probable des auteurs ou des remanieurs et du cadre naturel où se déroulent les événements que relate la Légende, le champ de nos investigations se limitera aux pays de langue d'oïl, ouverts dans la direction de l'Occident, c'est-à-dire vers la Petite et la Grande Bretagne, et vers l'Irlande<sup>8</sup>.

Mais le plus important, c'est que les textes nous donnent des indications de lieu assez précises : dans le *Tristan* de Thomas, la capitale de Marc n'est autre que Londres; et Marc est roi d'Angleterre. Dans le *Tristan* de Bérout, Marc est roi de Cornouailles et de nos jours encore subsistent les ruines de ses résidences de Tintagel (où se rend Tristan déguisé en « fol » dans les deux *Folie Tristan*) et de Lancien. D'autre part, c'est, comme on le sait, en Irlande que Tristan va chercher celle qui doit devenir l'épouse du roi Marc. Enfin, il nous est dit rapidement qu'au loin il y a l'Écosse (d'où vient Andret, l'un des trois félons), le royaume de Frise et la Petite Bretagne où Tristan menace de passer, si le roi Marc décide de le chasser hors du territoire de Cornouailles (Bérout, v. 2610). Dans le texte de Thomas, l'Espagne est nommée à plusieurs reprises : c'est le type même du pays lointain et mystérieux (voir Fr. Sneyd<sup>9</sup>, v. 662 et 735). D'ailleurs, chez Thomas, le paysage s'est élargi. Le continent a plus d'importance; plusieurs petites villes et ports des côtes de la Manche sont cités : Wissant, Boulogne, Le Tréport (v. 1534-35, Fr. Douce). Tristan le Nain est de la Marche de Bretagne (c'est-à-dire de la Petite Bretagne) et il en est de même pour le méchant Estult l'Orgilius de Castel Fier. Enfin, dans la *F.T.O.*<sup>10</sup>, la ville de Besançon est mentionnée (v. 235) et

---

8. Il y a lieu de signaler que, tout au moins sur le plan culturel, les pays de l'Occident chrétien étaient peut-être plus « ouverts » qu'on ne serait tenté de le penser : en particulier, les jongleurs et remanieurs dont il est question ici ont fort bien pu voyager ou même vivre dans cet empire angevin dont les rois anglais, nous dit Ch. Petit-Dutaillis, avaient un « caractère essentiellement cosmopolite. Henry II lisait le latin, comprenait le provençal et l'italien, parlait le français et... ne savait pas l'anglais! Son fils Richard était de cœur un Aquitain, et vécut presque toujours sur le continent, même quand il fut roi. Encore au XIII<sup>e</sup> siècle Jean sans Terre et Henry III s'entourent de Poitevins et de Flamand... » (in *La Monarchie Féodale en France et en Angleterre*). Il est vrai qu'il s'agit là surtout des princes, et qu'il ne faut pas se lancer dans des généralisations trop hâtives...

9. Rappelons très brièvement que le texte de Thomas nous est parvenu en 5 manuscrits très parcellaires, ce qui correspond à 8 fragments ou séquences partielles. On dénomme usuellement les séquences en faisant suivre la mention « fragment » (ou « fr. ») du rappel du lieu ou a été enregistré le manuscrit qui correspond au fragment en question, ou encore du rappel du nom du dernier possesseur du manuscrit concerné. Dans l'édition de Bartina Wind que nous suivons ici, on distingue ainsi : les fr. Sneyd 1 et 2 (le Mariage, la Mort du couple), le fr. de Turin (la Salle aux Images), le fr. de Strasbourg (le Cortège de la Reine), le fr. de Cambridge (le Verger), le fr. Douce (la Mort du Couple).

10. Nous utiliserons désormais les abréviations *F.T.O.* et *F.T.B.* pour désigner respectivement la *Folie Tristan, dite d'Oxford*, et la *Folie Tristan, dite de Berne*.

Tristan prétend avoir assisté aux noces de « l'abbé del Munt » (v. 230) : il s'agit naturellement du Mont-Saint-Michel.

Ce relevé des notations de lieu est loin d'être exhaustif<sup>11</sup>, mais il montre assez clairement quelles sont les préférences géographiques des jongleurs. En tenant compte du fait que ces derniers ont certainement été tiraillés de part et d'autre dans le conflit latent qui opposait l'empire angevin à la monarchie capétienne — et sans oublier les prétentions à l'autonomie, les aspirations nationalistes d'un certain nombre de régions : Poitou, Normandie, Aquitaine —, les indications fournies par les textes paraissent assez nombreuses et assez nettes pour que l'on soit fondé à parler des structures féodales en France et en Angleterre dans la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle. A ce propos, et dès à présent, nous disons que, pour notre part, même s'il y a eu un archétype « purement » français de la légende de Tristan et Iseut, comme l'assure Bédier, même si certains moments du *Tristan*, comme l'affirme Denis de Rougemont<sup>12</sup>, « relèvent de la pure tradition cathare », même s'il n'est vraiment pas difficile de « retrouver » des traces de légendes antiques ou de folklore universel dans les textes qu'a inspirés la célèbre « estoire », il nous semble que c'est simplement « rendre à César ce qui est à César » que de tenir compte d'une façon constante de l'énorme prédominance des éléments celtiques. Il faut d'ailleurs reconnaître que même les critiques plus sensibles à l'influence de sources méridionales ou orientales n'hésitent pas à signaler tout au moins l'importance de l'aspect celtique.

### L'anonymat quasi total des textes

Cette difficulté est liée bien sûr aux deux précédentes. Comme pour beaucoup de nos textes médiévaux, « l'auteur » demeure pour nous pratiquement insaisissable. Les deux *Folie Tristan*, le *Tristan* en prose du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>13</sup> sont « ouvertement », si l'on peut dire, anonymes. Pour ce qui est de Bérout et de Thomas, il faut bien avouer que ce ne sont guère que des noms, des signifiants pratiquement dépourvus de signifié. Par conséquent, pas de biographisme possible, ni de confrontation avec d'autres œuvres des mêmes « auteurs » ou avec celles d'éventuels confrères, pas de témoignage sur ce qu'a été le cadre de leur existence. Ce qu'on sait sur eux, c'est le peu qu'ils ont bien voulu

---

11. Pour plus de détails, voir l'index des noms propres à la fin des quatre textes (Bérout, Thomas, *F.T.O.*, et *F.T.B.*) qui sont au cœur de nos préoccupations.

12. Voir *l'Amour et l'Occident*, p. 121.

13. L'ensemble connu actuellement sous la dénomination de *Tristan en prose du XIII<sup>e</sup> siècle* est très certainement l'œuvre de plusieurs auteurs anonymes, au talent bien inégal.

nous dire. Le relevé des « confidences personnelles » sera vite fait.

Thomas, deux fois nommé Thomas d'Angleterre au cours des fragments, nous dit ceci dans le Fragment de Turin (v. 144-147) :

Hici, ne sait que dire puisse  
Quel de aus quatre a greignor angoisse.  
Ne la raison dire ne sai,  
Por ce que esprové ne l'ai.

Les quatre personnages dont il est question sont le roi Marc et Iseut la Blonde d'une part, Tristan et Iseut aux Blanches Mains d'autre part. « L'angoisse » qu'à des degrés divers ils éprouvent vient du fait qu'ils sont ou des mal-aimés ou des condamnés semi-volontaires à un mariage qui leur pèse et qui les plonge dans les affres de la jalousie ou simplement de l'inquiétude, car chacun d'eux ignore l'état d'esprit des trois autres. On a déduit de ces quatre vers que Thomas était peut-être clerc, car, comme le contexte le suggère, ce serait l'expérience du mariage (« ne l'ai esprové ») qui lui manquerait.

Regardons à présent une autre très brève confidence, qui se trouve dans le Fragment Douce (v. 1333-34). « Les deux manuscrits ont un texte douteux » nous dit l'éditeur (note 1334, p. 140) :

Mais jo ne os mun ben dire  
Car il n'affirt nient a mei.

Si l'on traduit avec l'éditeur, « mais je n'ose pas dire ce que j'ai sur le cœur, car cela ne me convient pas », « ne m'appartient pas » (« je suis en dehors de la question, ce n'est pas mon rôle »), on peut, d'après le contexte (qui traite de la « nature des femmes »), penser que la modestie de Thomas serait motivée par la même raison que dans l'exemple précédent. A vrai dire, ces vers sont bien énigmatiques, et ils nous amènent à poser la question suivante : si le « rôle » auquel il serait fait allusion désigne non la condition de clerc, mais tout bonnement celle de « l'écrivain », dans quelle mesure des gens tels que Bérout ou Thomas ont-ils remanié une matière, une « estoire » pré-existante? En d'autres termes, dans quelle mesure ont-ils été auteurs, diseurs, remanieurs? Autant de questions sans réponse.

Bérout, lui, apparaît nommément deux fois dans « son » texte. Tout d'abord, au vers 1268 :

Li conteor dient qu'Yvain  
Firent nier, qui sont vilain;  
N'en sevent mie bien l'estoire,  
Berol l'a mex en sen memoire...

Outre l'apologie de la noblesse d'âme de Tristan, « trop pieux et trop courtois » (v. 1269) pour se donner la peine de tailler en pièces d'aussi piètres adversaires qu'une misérable horde de lépreux, on

aura reconnu ici le « boniment » habituel du jongleur qui « vante sa marchandise » : lui, il connaît mieux la légende que ses confrères. Voilà qui nous renseigne peu sur la personnalité de Béroul!

Seconde apparition du jongleur, plus brève encore, au vers 1790 :

... si comme l'estoire dit,  
La ou Berox le vit escrit...

« *Le* » représente l'épisode dont il est question à ce moment-là. Nous apprenons que Béroul savait lire..., ce qui n'a évidemment rien d'étonnant ni de très original pour le jongleur qu'on présume qu'il fut.

Nous ne reviendrons pas sur ces problèmes insolubles. Mais le lecteur comprendra que les considérations historiques qui vont suivre ne peuvent être d'une exactitude rigoureuse. Nous nous en tiendrons simplement aux éléments susceptibles d'alimenter les « engendrements signifiants » que nous dénombrerons dans le chapitre II et qui serviront à bâtir notre première « lecture »<sup>14</sup>.

## Le second âge féodal en France et en Angleterre

Pour ne pas mutiler la réalité, il faudrait évidemment parvenir à la dire dans sa multiplicité *et* dans son unité tout à la fois. Ce sont les servitudes du discours qui nous contraignent à opérer un découpage de ce qui ne fait qu'un : il faudrait saisir sur le vif simultanément l'individu « en-soi » *et* « en-situation », « hic et nunc » *et* « en-devenir », dans son cadre naturel, social, politique, religieux.

Toute prééminence qu'on accorderait à telle ou telle rubrique est artificielle, car il est évident que, dans le devenir d'une existence, tout joue à la fois le rôle de cause et d'effet. Donc, sans être les dupes du caractère « rationnel » de ce chapitre, voyons tout d'abord les conditions physiques, matérielles et mentales dans lesquelles pouvait se dérouler, en France et en Angleterre, l'existence des individus de haut rang social entre les années 1150 et 1200.

L'époque qui nous intéresse appartient à ce qu'il est d'usage d'appeler le second âge féodal. Non qu'il y ait des dates qui marquent nettement le passage d'un premier à un second âge. Mais la plupart des historiens estiment que l'on peut voir une coupure entre l'Antiquité et le premier âge féodal vers le milieu du v<sup>e</sup> siècle : c'est alors la chute définitive de l'empire romain d'Occident, mort surtout de « maladie interne », pour avoir « pendant les deux derniers siècles

---

14. A partir de maintenant, pour de pures raisons de commodité, nous substituerons le terme de « lecture » à celui de « lisibilité ».

de son existence opposé une politique de conservatisme implacable aux forces économiques, sociales, ethniques ... » (Ferdinand Lot, *La fin du monde antique et le début du Moyen Age*, p. 255). Le premier âge féodal, c'est la période qui correspond à l'organisation progressive des Barbares. Ceux-ci cherchèrent en effet à édifier peu à peu sur les ruines du « modèle » romain une civilisation qui en différerait beaucoup. Cette période d'implantation prendrait fin vers le milieu du XI<sup>e</sup> siècle. Et de 1050 à 1250 — ce sont, encore une fois, des dates très approximatives — se placerait le second âge féodal, marqué par « un mouvement de peuplement qui transforma la face de l'Europe : on défriche massivement, des villages tout neufs s'agrippent au sol vierge » (Marc Bloch, *La Société Féodale*, p. 110). Naturellement, ces progrès sont très relatifs. Et ils ne doivent pas faire oublier la dureté des conditions générales de vie.

### Précarité et rudesse de l'existence

Ce qui frappe le plus dans les « histoires » médiévales, c'est l'*extrême précarité des êtres et des choses*.

D'abord, la nature est encore mal dominée : s'il y a eu des progrès sur ce point, il y a encore trop de terres incultes et la forêt qui couvre toujours d'énormes superficies est aussi bien un refuge — pour les brigands, les hors-la-loi — qu'un lieu inhospitalier dont on a peur. C'est bien ce que l'on peut dire de la vaste et inquiétante Forêt du Morois, dans le texte de Bérout. Demeurent de grandes zones sauvages ou à demi sauvages dont « l'homme est rarement totalement absent, mais que, charbonnier, pâtre, *ermite, hors-la-loi, forestier*, il hante seulement au prix d'un long éloignement de ses semblables » (M. Bloch, *op. cit.*, p. 100). Nous avons souligné au passage les représentants de catégories sociales qui, précisément, séjournent plus ou moins longuement dans la Forêt du Morois.

Non seulement, il n'y a pas assez de terres cultivées, mais « l'agriculture elle-même est une grande dévoreuse d'espaces. Les rendements sont faibles; faute d'engrais, on doit laisser chaque année la moitié ou le tiers du sol cultivé en repos » (M. Bloch, *op. cit.*). Malgré des progrès technologiques importants au XI<sup>e</sup> siècle (par exemple, l'invention du moulin à eau), l'outillage demeure très insuffisant (ce qui peut contribuer à rendre compte du prestige d'un « outil » aussi merveilleux que le fameux « Arc qui ne Faut » de Tristan, dans le roman de Bérout) et un historien aussi averti que Jacques Le Goff n'hésite pas à écrire que « le machinisme n'a fait pratiquement aucun progrès qualitatif pendant le Moyen Age. Presque toutes les machines en usage alors avaient été décrites par les savants de l'époque hellénistique ... » (*La Civilisation de l'Occident médiéval*, p. 254-255). Le même historien précise encore que « le bois est alors le matériau universel. Encore est-ce souvent un bois de médiocre qualité [...] dont les pièces sont de dimen-

sions restreintes et médiocrement travaillées » (*op. cit.*, p. 258). Raison de plus pour admirer l'habileté manuelle de Tristan, merveilleux artisan et utilisateur de « l'Arc qui ne Faut » (Béroul, v. 1752-1754).

Quant au commerce, il est encore peu abondant, et ce à un point tel que les éléments de luxe eux-mêmes nous paraissent à nous modernes peu fastueux et peu variés! Pourrions-nous, à l'heure actuelle, être éblouis par le « bliaut de paille bis » dont est revêtue Iseut lors de l'épisode des lépreux (Béroul, v. 1146)? On pourra alléguer qu'en cet instant particulièrement tragique la reine n'est pas à son avantage. Mais lors du passage du Gué du Mal Pas, elle apparaît cette fois dans toute sa splendeur. Est-il hasardeux d'avancer qu'un public d'aujourd'hui serait beaucoup moins émerveillé que ne l'était celui du XII<sup>e</sup> siècle à la vue de la reine :

La roïne out mot grant esgart  
De ceus qui sont de l'autre part.  
Li roi prisîe s'en esbahirent,  
Et tuit li autre qui le virent.  
La roïne out de soie dras :  
Aporté furent de Baudas,  
Forré furent de blanc hermine.  
Mantel, bliaut, tot li traîne...

(Béroul, v. 3899-3906)

Plus somptueux peut-être nous aurait paru le « Cortège de la Reine » que le premier Fragment de Strasbourg (in Thomas) avait entrepris de décrire. Mais ce fragment est trop vite interrompu pour qu'il nous soit possible d'apprécier le faste du « Cortège ».

Si le commerce se développe lentement et difficilement, c'est pour une bonne part en raison de l'état des voies et des moyens de communication : les routes sont mal ou pas du tout aménagées; elles sont peu sûres..., ce qui peut donner lieu à d'agréables retournements de situation! Qui songerait à s'étonner de voir Tristan et Gornaval s'embusquer aux abords de la route que va prendre le hideux cortège des lépreux ravisseurs d'Iseut (Béroul, v. 992)? En l'occurrence la cause est bonne, mais l'on imagine très facilement des brigands désireux de profiter, eux aussi, de « l'espés buisson » pour attaquer d'honnêtes gens! Les désagréments inhérents aux déplacements n'empêchaient d'ailleurs pas les routes médiévales d'être extrêmement fréquentées; on circulait beaucoup, et avec un sens « paysan » de la nature : on « savait » se repérer. A plusieurs reprises (voir notamment Béroul, v. 2452 ou v. 2655), il nous est dit que Tristan connaît fort bien le pays. Arthur et Marc se déplacent volontiers : leur rang social ne paraît pas être sur ce point une entrave. Bien au contraire, ils nous apparaissent comme les dignes héritiers des rois du premier âge féodal qui, à en juger d'après les pages de Marc Bloch, dans *La Société Féodale*, « se sont littéralement tués de voyages ».

Tout ceci, le lecteur en conviendra aisément, nous donne un tableau assez sombre. Ces difficultés dues à un développement technologique insuffisant sont la cause et la conséquence de quantité de maux. Famines par exemple, qui ont tôt fait de sévir dans tous les milieux, car, « si les greniers du seigneur sont les derniers à se vider », ils sont, malgré tout, facilement épuisables<sup>15</sup>. Et l'on rêve de « beaux mengiers », de repas pantagruéliques, comme dans toutes les sociétés de type « sous-développé ». Que l'on regarde, à titre d'exemple, comment Yvain, le chef des lépreux, imagine un banquet royal (Béroul, v. 1199-1209). Certes, en la circonstance, il s'agit de la rêverie d'un homme qui appartient aux couches sociales les plus défavorisées, mais il semble bien que dans les classes privilégiées on soit capable de s'habituer avec une célérité étonnante à toutes les privations, si l'on en juge par la rudesse de la vie que mènent Tristan et Iseut dans la forêt du Morois :

Aspre vie meinent et dure :  
Tant s'entraiment de bone amor  
L'un por l'autre ne sent dolor.

(Béroul, v. 1363-1365)

Assurément, la « bone amor » aide considérablement à supporter bien des maux, mais l'aisance avec laquelle Tristan — et le comportement du héros est loin d'être un exemple isolé dans la littérature médiévale — se déguise en « fol » ou en « ladre », nous paraît être l'indice d'un détachement d'ailleurs bien conforme à l'esprit évangélique à l'égard des biens terrestres : la souffrance physique ne surprend pas les individus.

La population dans une très large majorité souffre de tout ce qui est dû à la dénutrition et à la malnutrition. Les épidémies sont nombreuses et variées : il est longuement question dans les textes de Béroul et de Thomas de la lèpre, très répandue aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Pierre Jonin, dans son ouvrage sur *Les Personnages féminins dans les romans français de « Tristan » au XII<sup>e</sup> siècle*, explique qu'avant la création des léproseries, c'est-à-dire à une époque antérieure au début du XIII<sup>e</sup> siècle, « les ladres — ou lépreux — vivaient en villages libres à la périphérie des villes » ; parfois, lorsque le monde des « bien-portants » était trop dur pour eux, « ils se révoltaient massivement » sous la direction d'un chef. Il semble bien que ce soit à une communauté de ce type que l'on ait affaire dans le texte de Béroul (v. 1155-1212). Si l'on tient compte de l'immense ignorance de l'Occident médiéval en matière médicale, il est plus que probable que l'on confondait la lèpre avec quantité de maladies de peau, et en particulier avec le très célèbre mal des ardents, ou « feu St. Antoine », sorte d'érysipèle gangréneux qui est en fait

---

15. Sur les grandes famines médiévales, voir l'excellent développement de J. Le Goff, *op. cit.*, p. 292.



une maladie de la malnutrition : elle résulte d'un empoisonnement par l'ergot de seigle (la culture du seigle était très répandue) qui se traduit, entre autres, par des troubles psychiques et des états convulsifs. Les confusions entre vrais et faux lépreux devaient donc être bien fréquentes; les uns et les autres étaient accusés indistinctement d'être « possédés du démon », et hâtivement condamnés de méfaits de sorcellerie. J. Le Goff (*op. cit.*) nous dit que « Juifs et lépreux étaient accusés de tuer les enfants, d'empoisonner les fontaines ». Tout ceci nous aide à mieux comprendre la teneur du discours qu'Yvain, le chef des lépreux, adresse au roi Marc (Béroul, v. 1190-1216) : ce n'est pas du tout une description clinique de la lèpre véritable, caractérisée par des ulcérations de plus en plus profondes et par la prostration, voire la paralysie totale du malade qui parvient à l'ultime stade de l'évolution de ce fléau; c'est bien plutôt un tableau délirant, mais sans doute conforme à l'idée que les bien-portants se faisaient de la maladie. Assurément Yvain spéculé sur la terreur et les superstitions qu'inspirait la lèpre : c'est donc en « possédés du démon », en « ardents », qu'il se présente lui et ses compagnons :

Veez, j'ai ci conpaignons cent :  
 Yseut nos done, s'ert commune.  
 Paior fin dame n'ot mais une.  
 Sire, en nos a si grant ardor  
 Soz ciel n'a dame qui un jor  
 Peüst souffrir nostre convers :  
 Li drap nos sont au cors aers.

(Béroul, v. 1192-1198)

Cette « ardor », c'est le feu de la souffrance qui les ronge, qui les brûle. Mais c'est aussi un feu qui relève de la lubricité et qui paraît peu compatible avec le point de vue médical sur la « vraie » lèpre!

Tant de misère, physique et morale, un sentiment très vif de la précarité et de l'instabilité de toutes choses ne contribuent guère à un adoucissement des relations humaines. Dans la vie courante, la brutalité des mœurs et des propos est la norme : ce n'est pas le lieu de se scandaliser, comme le faisaient encore des critiques du début de notre siècle, de la férocité tranquille avec laquelle Iseut invite Tristan à tendre son arc et à bien viser afin que, sans plus de forme ni de procès, soient « tranchés le crâne et la cervelle » du félon Godoïne, qui s'est caché derrière un rideau pour surprendre le couple :

Je voi tel chose dont moi poise,  
 Tristan, de l'arc, nos pren ta toise

(Béroul, v. 4453-4456)

La reine, comme on le voit, sait manier l'humour noir. On ne s'étonnera pas davantage de l'excellente plaisanterie qu'imagine Gornaval

dans le Moroï : ayant eu la chance de surprendre et de tuer l'un des félons, ennemis du couple, il décapite le cadavre, et revient, portant son trophée, à la cabane où se sont réfugiés les amants ; à son réveil, Tristan aura la bonne surprise de découvrir la tête coupée, « nouée par les cheveux aux branchages de la hutte » (Béroul, v. 1735-1746). Il est vrai que le texte de Béroul est le plus « archaïque » — tous les commentateurs sont d'accord sur ce point<sup>16</sup> —, le plus « sauvage ». Mais dans le texte plus « policé » de Thomas, les terribles — et injustes — colères de Brengain (voir les 350 premiers vers du Fr. Douce) contre Tristan et Kaherdin paraissent bien choquantes à notre sensibilité moderne.

Par ses carences, l'instruction se révélait peu apte à adoucir les mœurs. Il ne semble pas que Tristan sache lire, chez Béroul. Certes, le héros a reçu l'éducation que l'on est en droit d'attendre pour un jeune chevalier d'un rang aussi élevé que le sien : il est rompu à tous les exercices physiques et militaires, mais son « bagage » intellectuel paraît plutôt mince. Il semble qu'il y ait là, de la part de Béroul, un archaïsme : dans les années 1170, pour être « bien enseigné », le jeune chevalier doit connaître, outre le métier de guerrier, des usages mondains, et il doit recevoir un peu d'enseignement tout court — au sens moderne du terme. Toujours est-il que c'est l'ermite Ogrin qui se charge de rédiger le « bref » destiné à Marc et qui lit la réponse du roi. Le héros de Thomas, lui, est plus accompli : tout au moins, c'est avec élégance et habileté qu'il sait, dans les monologues que lui prête Thomas, user de toutes les subtilités de la rhétorique courtoise. Quant au héros de la *F.T.O.*, il sait jouer de la harpe, et sans doute, composer des lais :

Od ma harpe me delitoie...  
Ke mult savoie ben harper.  
Je fu sempres a curt mandez

(v. 353-357)

Comme on le voit dans ce court extrait, c'est sa renommée de harpiste qui attira sur Tristan l'attention de la future reine. On sent que déjà est loin le temps où, vers l'an 1000, Othon le Grand, troisième roi saxon, apprenait à lire (il avait trente ans)<sup>17</sup>.

Il est bien évident que par rapport aux civilisations antiques, par rapport même au monde chrétien des premiers siècles après Jésus-Christ, le savoir — malgré la brève « renaissance » carolingienne — avait régressé et s'était confiné dans des milieux relativement restreints ; le clergé lui-même n'était souvent pas capable de lire correctement les

16. Voir par exemple l'article déjà cité de P. Le Gentil.

17. L'exemple est cité par Marc Bloch, *op. cit.*

Livres Saints. Les ermites, toutefois, avaient la réputation d'être plus savants : ce qui nous aide à comprendre le prestige dont paraît bénéficier Ogrin dans le roman de Béroul. Paradoxalement, sur le plan artistique, cette ignorance généralisée fut parfois bénéfique; l'analphabétisme, dans une mesure que l'on est en droit d'imaginer assez large, nous a valu les « livres à l'usage de ceux qui ne savent pas lire » : fresques et bas-reliefs sur les murs des églises, ornementation des chapiteaux, vitraux, etc. Témoin le très beau coffret d'ivoire du XIV<sup>e</sup> siècle, dont une face est reproduite dans la petite édition de G. Bianciotto<sup>18</sup> : c'était là un hommage à la célébrité de la légende, mais en même temps un moyen de la diffuser... On peut rattacher à cette prédominance de la chose vue sur la chose écrite le fait qu'un personnage aussi intellectualisé que l'est le héros de Thomas éprouve le besoin de faire bâtir cette espèce de « temple au souvenir », comme l'appelle P. Le Gentil, qu'est la « Salle aux Images » :

E les deliz des granz amors  
E lor travaux et lor dolurs  
E lor paignes et lor ahans  
Recorde a l'himage Tristrans.

(Fr. de Turin, v. 1-4)

L'esprit paraît avoir besoin du support visuel pour vivifier le souvenir, pour stimuler l'imagination. Pour nous modernes, qui redécouvrons à grand-peine les mérites de l'enseignement audio-visuel, ces quelques vers prennent une saveur toute particulière.

### La culture de l'à-peu-près

Un tel type de « culture » développait chez ces populations de l'Occident chrétien médiéval une vision particulière des êtres et des choses, en particulier l'acceptation de « l'à-peu-près », faute d'instruments précis de mesures et de connaissance. Cette indifférence à l'égard des données exactes est un encouragement pour l'imagination à « broder » sans frein. Et les soucis tangibles d'une existence précaire menacée par mille maux auxquels on ne voit pas de remèdes, et qui semblent par conséquent dus à un destin capricieux, voilà qui engendre une véritable « peur de vivre », une propension à voir partout de l'inexplicable, généralement lourd de menaces. De cette incertitude de la vie médiévale, de cette perpétuelle oscillation entre une vision « large », créatrice, et une vision « étroite », quotidienne, on verra une preuve dans la façon dont les hommes des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles appréhendaient la notion de *temps*<sup>19</sup>.

18. G. Bianciotto, *op. cit.*, p. 106-107.

19. Nous renvoyons le lecteur à l'excellent et abondant développement que J. Le Goff a consacré à ce sujet dans *La Civilisation de l'Occident médiéval*, Arthaud, 1965, p. 221.

Citons, à la suite de J. Le Goff, une formule de Marc Bloch qui résume l'attitude que le Moyen Age aurait eue en face du temps : « une vaste indifférence ». C'est qu'à bien des regards, on est là dans le domaine du caprice : les instruments destinés à donner la mesure du temps (sablier, clepsydre, chandelle, cadran solaire) sont ou fort imprécis ou soumis à bien des contingences (par exemple à l'ensoleillement, dans le cas du cadran solaire). C'est l'église en fait qui rythme le temps, mais les « heures » sont inégales selon les saisons : « ce sont les vieilles heures romaines plus ou moins christianisées », dit Le Goff (*ibid.*, p. 224). Le temps vécu dans sa réalité concrète, c'est le temps rural, celui qu'appréhende une société pour laquelle l'agriculture est l'essentiel. Mais outre l'intérêt socio-économique qu'il présente, le temps rural signifie l'accord fondamental de l'homme et du monde. L'homme vit dans et par la terre : ce qui compte pour lui, c'est le rythme de cet accord essentiel, rythme donné par l'alternance des saisons, par celle des jours et des nuits. C'est ainsi qu'est vécu le temps, chez Béroul surtout : le séjour dans le Morois, c'est la succession des jours de neige et des jours ensoleillés, voire d'une chaleur écrasante (v. 1729-1731, 1774). Du reste, dans le Morois, il n'y a en fait que deux saisons : la belle et la mauvaise. C'est normal, nous dit J. Le Goff, car les gens de l'Occident médiéval éprouvent beaucoup de joie à chanter l'été qui « chasse et met sur la paille l'hiver au triple souci : disparition des couleurs, silence des oiseaux, fin des joies en plein air » (*ibid.*, p. 227). Dans le Morois, le temps naturel, c'est celui qui est marqué par « l'opposition de l'ombre et de la lumière, du froid et du chaud, de l'activité et de l'oisiveté » (*ibid.*). Dans l'ensemble du roman de Béroul, on est d'ailleurs frappé par la constance de l'opposition noir/blanc : inlassablement, la nuit étouffe le jour, le jour chasse les angoisses de la nuit. Ce temps est en définitive un intemporel (par opposition à un temps « historique »), un temps « d'attentes et de patiences, de permanences, de recommencements, de lenteurs sinon d'immobilisme, du moins de résistance au changement. Non événementiel, il échappe au besoin de la date, ou plutôt, ses dates sont des dates qui oscillent doucement au rythme de la nature » (Le Goff, *ibid.*, p. 225).

« Non événementiel », ce qui correspond à la « vision large » dont nous parlions plus haut, le temps peut être au contraire profondément ancré dans l'événement, correspondant cette fois à une « vision étroite ». Il sera ainsi fait des références peu nombreuses mais obstinées et régulières au passé : le jour où Tristan tua le Morholt (Béroul, v. 136, v. 480, v. 2038, etc...); le jour où Tristan et Iseut burent le Philtre (Béroul, v. 2136-2146 ou v. 2300-2304; Thomas, Fr. Sneyd, v. 805, ou, Fr. Douce, v. 1221); le jour où Tristan s'embarqua pour la première fois vers l'Irlande (Béroul, v. 126 et v. 2617)<sup>20</sup>. Ce sont là

---

20. Nous n'avons pas suivi l'ordre chronologique des événements, car nous les considérons ici en tant que tels, en eux-mêmes.

des dates-phares qui jalonnent nos textes, qui servent de repères aux personnages, qui, dans les moments d'angoisse et de découragement, apportent aux héros la certitude de ce que fut bien réellement le passé et, du coup, donnent l'illusion de fournir une « explication » au temps présent incompréhensible ou menaçant. Nous ne donnerons, à titre d'illustration, qu'un exemple, mais qui nous paraît tout à fait typique. Lorsque Tristan, dans le roman de Béroul, se décide sur les conseils d'Ogrin à tenter de réconcilier le roi Marc avec lui-même et avec Iseut, le contenu du « bref » qu'il fait parvenir au roi est d'une étonnante simplicité; un seul argument, en fait, mais un argument de poids : le rappel précis des grands événements qui ont marqué leur vie à tous trois. Il n'en faudra pas davantage, escomptent Tristan et Ogrin, pour attendre le roi tant les jalons qui constituent la trame du passé pèsent sur la vie présente de l'individu, orientent et conditionnent cette vie. De fait, le calcul se révèle juste et suffit à obtenir de Marc des promesses de pardon (v. 2552 à 2648) et, du même coup, la sympathie de tous les barons qui, rassemblés autour du roi, ont écouté la lecture du « bref ».

Plus curieusement encore, le temps peut se faire faussement événementiel, dislocateur de lui-même dans sa continuité, en opérant une addition d'instant qui semblent être autant de fragments arrachés à la durée. C'est alors comme un désir d'appréhender le Temps quantitativement, et non qualitativement, car à première vue rien ne semble distinguer tel de ces instants de tel autre. Ainsi le vers 866 du texte de Béroul :

Or vient li jor, la nuit s'en vait

Peut-on imaginer un plus beau pléonasm<sup>21</sup>, même en ne tenant pas compte de la gratuité apparente d'une telle notation temporelle? Ou encore le vers 875 :

Ja estoit bien prime de jor

Certes, de telles précisions donnent du relief au récit, qui paraît, grâce à de tels détails, solidement ancré dans la vie quotidienne. Mais ces exemples qu'on opposera à ceux qui illustraient une « vision large » de Chronos nous montrent clairement que, devant un problème tel que celui de l'appréhension des structures temporelles, l'homme de l'Occident médiéval bascule facilement d'un extrême à l'autre. Il paraît généralement peu soucieux de l'avenir et des prévisions à long terme. Ou bien il se contente d'une connaissance instinctive, vague, ou bien il éprouve le besoin quasi maniaque d'expliquer, de disséquer la durée, afin de dominer une réalité qui lui échappe.

---

21. Il n'y a pléonasm et la notation temporelle ne paraît gratuite que si l'on s'en tient à une lecture « naïve », à ras-de-terre, du texte.

## L'esprit de clocher et le prestige de l'aventure

Comme il est logique, on retrouve les mêmes attitudes contradictoires à l'égard des structures spatiales.

L'Occident médiéval est tout d'abord un monde de vases clos juxtaposés, et ce n'est pas l'état des moyens de communications qui peut aider à élargir les horizons de l'individu. Celui-ci est donc facilement, naturellement, « chauvin »; les limites géographiques des personnages des romans de *Tristan* sont étroites si l'on s'en tient aux noms de lieu que citent les jongleurs : pour ces gens de Cornouailles et d'Irlande, l'Espagne ou même l'Écosse, ou encore la Petite Bretagne, c'est le bout du monde. Pourtant au XI<sup>e</sup> et surtout au XII<sup>e</sup> siècle, le commerce s'est élargi : avec l'Orient les relations sont plus faciles et plus intenses, ce qui draine quelque peu vers l'Europe monnaies et métaux précieux. Mais l'accroissement des échanges se fait malgré tout très lentement et en beaucoup de régions encore on vit quasiment en autarcie économique : ce qui entretient l'esprit de clocher. Nous avons peine aujourd'hui à ne pas sourire lorsque nous voyons le héros de Thomas gémir comme il le fait sur sa condition d'exilé — la Petite Bretagne lui paraît décidément bien loin de la Grande! :

Tristan Kaherdin en apele,  
Dit li : « Entendez, beas amis,  
Jo sui en estrange païs,  
Jo ne ai ami ne parent,  
Bel compaing, fors vus sulement.  
Ben crei, s'en ma terre fuce,  
Par conseil garir i puce...

(v. 1122-1130, Fr. Douce)

Là encore, pourtant, les mentalités basculent aisément d'un extrême à l'autre, et l'esprit de clocher n'entrave nullement le prestige de l'Aventure lointaine. Ainsi, dans le texte de Béroul, le départ de Tristan vers l'Irlande ou, chez Thomas, les exploits du héros en Espagne (v. 662-664, Fr. Sneyd) sont vraiment des faits prodigieux que l'on raconte et que l'on célèbre inlassablement : les limites de la réalité spatiale quotidienne sont donc facilement élargies, repoussées — disons plutôt anéanties — par l'imagination. Que l'on considère par exemple ce que représente la forêt de Morois pour les sujets du roi Marc : il semble que Béroul ait eu vent tout au moins de la bizarrerie qu'était l'étonnant privilège dont bénéficiait la monarchie anglaise. Charles Petit-Dutaillis (*La Monarchie féodale en France et en Angleterre*) explique à quelles réalités correspondait ce privilège « d'origine franque et normande » : la « Forêt » est un ensemble de « réserves de chasse que le roi s'est aménagé dans certains comtés bien boisés; c'est là qu'il va oublier ses soucis en goûtant le repos et la liberté de la nature. Les délits contre la Forêt échappent aux tribunaux ordinaires ». Les lois

propres de la Forêt sont issues « non pas du droit commun du royaume, mais de la volonté des princes, si bien qu'on dit que ce qui est fait par elles n'est pas juste absolument, mais juste selon la loi de la Forêt » (dit l'auteur du *Dialogue de l'Échiquier*, cité par Ch. Petit-Dutaillis). « Dans ces réserves immenses, le gibier pullule. Non plus qu'aux bêtes, l'habitant de la Forêt, qu'il soit paysan, chevalier, ou homme d'Église, n'a le droit de toucher à la verdure qui le nourrit et l'abrite... Le roi défend qu'on ait des arcs, des flèches ou des chiens dans sa Forêt, à moins d'avoir garant... ». Comme on le voit, outre son intérêt purement économique, la Forêt était une sorte de lieu sacré, de lieu tabou. Pour l'imagination des sujets du monarque, la loi du roi s'est transférée; elle s'est assimilée à la Loi de la Forêt, loi d'une puissance mythique énorme et mystérieuse.

Lorsque Tristan et Iseut se réfugient dans le Morois, tout se passe comme s'ils étaient devenus les seigneurs de la Forêt.

Or est Tristran si a seür  
 Con s'il fust en chastel o mur.

(v. 1278)

Le texte de Béroul est très clair : au sein de la Forêt, Tristan est aussi en sûreté que s'il se trouvait à l'intérieur d'une forteresse. La loi de la Forêt est devenue la sienne, et réciproquement. Du reste, à partir du moment où les amants ont pris possession du Morois, plus personne n'ose y pénétrer (v. 1527), à moins que ce ne soit par inadvertance (cas du félon, emporté par l'ardeur de la chasse, v. 1668-1746) ou pour tenter de reprendre à Tristan son pouvoir... et là ce n'est pas un personnage moindre que le roi lui-même qui se risque à pareille entreprise. Outre le conflit sur le plan humain, il y a *aussi* un conflit de volontés de puissance dont l'enjeu n'est autre que la Forêt. Lieu très nettement circonscrit et puissance économique bien définie au sein du royaume, pour les amants qui y vivent et pour ceux qui la regardent de loin avec terreur (v. 1747-1749), la Forêt, c'est *aussi* l'infini, un lieu prodigieusement « ouvert », car son insondable puissance n'oppose pas de clôtures, de limites aux élans de l'imagination.

C'est à de très célèbres formules pascalienues que l'on est tenté de se référer pour trouver dite avec force ce qu'était l'Aventure spirituelle des hommes de cette époque, ce qu'était leur vie tout court :

[...] les choses extrêmes sont pour nous comme si elles n'étaient point, et nous ne sommes point à leur égard : elles nous échappent, ou nous à elles.

Voilà notre état véritable. C'est ce qui nous rend incapables de savoir certainement et d'ignorer absolument. Nous vogueons sur un milieu vaste, toujours incertains et flottants, poussés d'un bout vers l'autre [...]. Rien ne s'arrête pour nous. C'est l'état qui nous est naturel et toutefois le plus contraire

à notre inclination; nous brûlons du désir de trouver une assiette ferme et une dernière base constante pour y édifier une tour qui s'élève à l'infini; mais tout notre fondement craque, et la terre s'ouvre jusqu'aux abîmes. (*Pensées*, Fr. 197, édition Tourneur-Anzieu).

On pourrait poursuivre la citation de ce texte admirable pour dépeindre la condition de l'homme occidental aux environs de l'an 1200. Car en ces siècles médiévaux, plus encore que dans le nôtre, les contrastes paraissent violemment heurtés. Comme le dit J. Le Goff (*op. cit.*, p. 303), le « Moyen Age a été le domaine par excellence des grandes peurs et des grandes pénitences collectives, publiques et physiques... Au niveau même de la vie quotidienne, les organismes sous-alimentés, mal alimentés, sont prédisposés à toutes les errances de l'esprit : songes, hallucinations, visions ». Pour un oui ou pour un non, ce sont des explosions de violence, individuelle ou collective, de brusques sautes d'humeur. Le surnaturel est partout : toutes les formes de pensée religieuse ou magique peuvent se faire jour à tout instant. Le réel et le fantastique ne font qu'un : un roi prestigieux tel que Marc est affligé d'oreilles de cheval par la faute d'un nain, astrologue et devin. Y a-t-il une tare qui risque de peser sur toute la lignée des rois de Cornouailles comparable à la « tare nerveuse, léguée par les comtes angevins du XI<sup>e</sup> siècle, à tous les Plantagenêt » et même aux plus grands d'entre eux, car tous ont été caractérisés, à des degrés divers, par une « agitation perpétuelle, une incapacité de rester en repos, même à l'église », des accès de fureur « qui n'étaient pas incompatibles du reste avec des qualités morales très solides et des dons intellectuels évidents » (d'après Ch. Petit-Dutaillis, *Ibid.*, p. 111-112)?

## A la recherche de la paix et de la stabilité

L'homme médiéval voudrait bien pourtant trouver « une assiette ferme », le point d'équilibre qui lui apporterait un minimum de paix. Pour assurer tout simplement les conditions minimales de la survie de l'espèce, pour protéger l'individu tout à la fois agressé par l'extérieur et par ses aliénations propres, se développe depuis la mort lente de l'Empire romain toute une série de réseaux — à la vérité fort denses et qui s'enchevêtrent les uns dans les autres — de structures politiques, familiales, religieuses, etc. C'est à l'intérieur de cet ensemble complexe que l'individu trouve ce qui définit ses devoirs et ses droits. En la matière est appliqué un principe extrêmement simple que l'on peut résumer ainsi : chacun sait qu'il sera tout à la fois, et pour toute la durée de son existence, protecteur sous une forme ou sous une autre de quel-



qu'un et de quelque chose (ce seront ses devoirs) et protégé par quelqu'un et/ou quelque chose (ses droits). Ainsi se définissent le rôle et la sécurité auxquels il peut prétendre : c'est cela — et non notre conception moderne — qui tient lieu de « liberté » au Moyen Âge.

Voyons quelques-uns de ces réseaux, en ne perdant jamais de vue le fait que la jonction de leurs plans — horizontal et vertical — identifie, définit un homme, lui assure rôle social et raisons de vivre. Naturellement, il y a beaucoup d'interférences, d'interactions réciproques entre ces réseaux et à l'intérieur de chacun d'eux, en sorte que, là encore, il faudrait pouvoir *tout* dire à la fois pour évoquer la réalité vivante... Nous allons partir du plus « primitif », du plus « instinctif » ou, si l'on préfère, du plus « naturel », pour nous « élever » au plus élaboré, au plus subtil. Nous commencerons donc par l'étude de la cellule familiale, ou plus précisément de la « communauté de sang ».

### La communauté de sang

Du II<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> siècle, dans les états romano-germaniques, elle paraît avoir eu un rôle prépondérant quant à l'organisation de toutes les structures médiévales. Dans la réalité, c'est d'ailleurs une chose très complexe que cette « communauté de sang » qui, en France, prend le nom de « parenté » ou de « lignage ». Ce n'est donc pas la « famille » au sens strict du mot, c'est presque une communauté tribale — tout au moins à des époques assez lointaines : sous la direction d'un chef elle étouffe et protège l'individu dont elle définit les responsabilités, les devoirs, et jusqu'aux modes de pensée, mais aussi elle le nourrit, le défend contre les agressions extérieures. Au premier âge féodal, ce qui détermine la structure du village et du terroir, c'est la « manse », à la fois dans sa fonction économique — répartition du travail et des biens de consommation — et moralo-religieuse : elle est une valeur sûre pour l'individu.

En fait, la « parenté », le « lignage » qui regroupe « parents » réels et « amis charnels » — sans doute parents par alliance —, correspond à un type de famille *agnatique*. A l'époque qui nous intéresse, il est tout à fait normal pour l'enfant, et l'adolescent, d'être élevé et éduqué (enseigné) non pas dans la maison paternelle, mais chez un oncle maternel (usage qui est d'origine franque) ou, plus souvent encore, chez l'un des seigneurs du père.

Ceci nous aide à comprendre la force des liens qui unissent le roi Marc à Tristan. A en croire la très vraisemblable reconstitution imaginée par Bédier pour l'ensemble de la légende, Tristan a été élevé par son oncle Marc, frère de Blancheflor, la mère du futur héros qui était morte peu après l'avoir mis au monde. Vers l'âge de quinze ans, Tristan aurait été solennellement armé chevalier (cérémonie de « l'adoubement ») par son oncle : c'est là un autre usage féodal qui venait renforcer la solidarité parentale du lignage par l'adjonction du *lien*

Les études littéraires tentent aujourd'hui de définir leurs méthodes et leur champ d'application, en s'inspirant des résultats obtenus depuis une vingtaine d'années par les diverses sciences humaines : linguistique, psychanalyse, histoire de l'art, sociologie, anthropologie culturelle, sémiologie, etc.

A l'intention du public de l'enseignement supérieur français et étranger et de tous ceux qui désirent s'initier et s'adapter aux travaux de la critique contemporaine, la collection L présente des "modes de lecture" portant sur des textes, des thèmes, des écrivains particulièrement représentatifs, et qui composent un panorama des tendances et des techniques modernes de l'analyse littéraire, ainsi que des documents, habituellement dispersés ou peu accessibles, et qui rassemblés serviront de base à une réflexion nouvelle sur les textes.



Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX<sup>e</sup> siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

\*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012.

Avec le soutien du

